Ait Belhoucine Mariam Al Akhawayn Alumni

Propositions dans le domaine de production cinématographique

Introduction

Si les Hommes peuvent acquérir des années d'expériences en lisant un livre, ils peuvent s'ouvrir sur d'autres vies en regardant un film. Le Cinéma permet d'influencer la population, de modifier les perspectives des pensées humaines. Il est donc essentiel autant que les écoles et les hôpitaux. Quel modèle économique permettant de développer le cinéma ?

En revenant à d'autres modèles de politique culturelle essentiellement le modèle français comme présenté par Laurent Creton dans son article « Retour sur les origines du système d'aide à la production cinématographique en France », et le livre de Claude Forest *L'argent du cinéma*, et en étudiant les rapports du conseil d'administration du CCM, les propositions :

A court terme:

Meilleur rendement du fonds actuel (fonds sélectif)

Le fonds actuel est très sélectif. Les films populistes y ont moins de chance d'être sélectionnés vu les qualités intellectuelles des membres des commissions. Il donne la chance d'exister aux films d'auteurs. Ces derniers auront plus de mal à se faire financer par des investisseurs indépendants. Son rendement serait nettement meilleur :

- En établissant un canevas d'évaluation avec des critères de sélection précis (permettant par la suite à orienter les scénaristes pour écrire sur des thématiques et suivant un traitement qui répondraient aux besoins des marocains, et pousser les sociétés de production à choisir des atouts artistiques qui pourraient satisfaire le spectateur.
- En facilitant la procédure de déblocage des tranches.

Activer la télévision marocaine à préacheter les films marocains.

Une meilleure organisation stratégique du bureau de promotion des films marocains :

Elaborée conjointement avec les professionnels pour subventionner des campagnes publicitaires lors de festivals internationaux de cinéma.

Un bureau d'accompagnement juridique pour les films à l'étranger (contrat de distribution, vente aux diffuseurs étrangers...)

Le manque de maitrise de lois internationales qui régissent le domaine audiovisuel dans chaque pays, nécessite l'intervention d'un bureau d'experts pour l'étude de ces contrats. Il permettrait d'apporter un accompagnement juridique aux productions marocaines, pour pouvoir élaborer des contrats équitables avec les distributeurs étrangers, et des diffuseurs en dehors du territoire marocain. L'élaboration d'un réseau de juristes internationaux pour un support ou assistance juridique en cas de besoin est nécessaire.

Des textes juridiques pour permettre la gestion des aléas qui peuvent toucher un film (mort du réalisateur, maladie...)

Un bureau d'arbitrage spécialisé sous la tutelle du CCM

Moyen terme :

Représentation du CCM par des bureaux régionaux

Fonds pour une première et deuxième œuvre

Il s'agit d'un fonds pour films à petits budgets destiné aux nouveaux réalisateurs, afin qu'ils puissent faire leurs preuves. Ce fonds est constitué d'une partie financière de 1 200 000 MAD, du matériel (neuf) du département de production du CCM mis à leur disposition et des travaux de

Ait Belhoucine Mariam Al Akhawayn Alumni

postproduction en laboratoire ; aussi bien que d'un accompagnement par le bureau de promotion du CCM pour la promotion des films afin de favoriser les accords avec des distributeurs nationaux.

Fonds pour coproductions:

Avantages similaires aux fonds première et deuxièmes œuvres, en favorisant les coproductions avec les pays africains et pays amis.

Fonds régionaux :

Pour des films qui répondent aux besoins d'identité ou d'encadrement de population d'une région, ou de sa médiatisation.

Créer un fonds pour les investisseurs financiers dans la production de films gérés par le CCM

Un dispositif permettant la création de Sofica, afin de rassembler les investisseurs privés autour d'un projet de film tout en bénéficiant des structures du CCM pour garantir la sélection de scénarios de qualité, et pour garantir le suivi de la comptabilité des productions ainsi que la promotion et l'accompagnement vers la distribution.

Un fond de distribution

Le montant du soutien dépendrait de la campagne de communication du film détaillée par le distributeur, présentée au centre cinématographique, et étudiée par une commission indépendante.

Un accompagnement pour une meilleure distribution en ligne après les salles

Création d'une plateforme électronique pour la vente en ligne des films marocains qui ne sont plus en salles. La plateforme serait gérée par le centre cinématographique marocain, sous la supervision du Bureau marocain des droits d'auteur.

Combattre le piratage en organisant juridiquement et logistiquement les vendeurs VOD

Vu le positionnement stratégique des vendeurs dans les habitudes de consommation du citoyen, il serait intéressant de s'appuyer sur eux pour favoriser la vente des films marocains sur Dvds. Il s'agit de l'intégration des vendeurs dans un réseau de vente organisé par secteurs géographiques, en informatisant le système des ventes, en offrant des avantages sociaux aux vendeurs, en les intégrant dans le système fiscal, et en les sensibilisant au respect du droit des producteurs et des auteurs d'œuvres.

Numérisation des salles de projection dans les maisons de jeunesse

Long terme:

Des salles de cinéma de quartiers (petites multiplexes) :

La création d'un multiplexe de 3 à 4 salles de capacité de 300 à 400 places nécessite un investissement compris entre 12 et 20 millions de dirhams (dans des villes le prix du foncier est plus élevé). Cette aide serait divisée en trois apports essentiels :

- Le terrain offert par la collectivité locale représente le quart du montant global de l'investissement,
- La numérisation et l'aménagement de la salle (fonds déjà existant au CCM),
- Création d'un fonds de garantie (comme FOGARIM) pour la création de salle afin d'encourager les banques à donner crédits sans intérêts remboursable sur les recettes de l'exploitation, et ce dans la limite de 30 % du coût global du projet, ne dépassant pas 900 000 dirhams par salle.

Fonds pour jeux vidéo.

Création de studios de tournage dans chaque région pour productions nationales et étrangères.